



# VILLE DU MESNIL-LE-ROI

DEPARTEMENT  
DES YVELINES

**PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE TIRAGE AU SORT  
DES ÉLECTEURS POUR LA FORMATION DU JURY D'ASSISES**

L'an deux mil dix-neuf

Le vingt-sept juin

Nous, Maire du Mesnil-le-Roi (Yvelines)

Vu l'article 261-1 du Code de Procédure Pénale

Avons procédé en séance publique, aux opérations de tirage au sort des électeurs de la Commune, appelés à constituer la liste préparatoire pour la formation du jury d'Assises.

Fait au Mesnil-le-Roi, le vingt-huit juin deux mil dix-neuf



Le Maire,

Serge CASERIS